



M.I.N. - Halles du Sud-Ouest - MAGASINS 5B/7/9 - 146 AVENUE DES ETATS-UNIS - 31200 TOULOUSE
Tél : 05 61 47 21 59 - Fax : 05 61 13 84 52 - Courriel : commercial.favarel@blampinfruits.com
SAS SOULAGE FAVAREL
Capital : 797.280 €
RCS : Toulouse B 388 187 288 - SIRET : 388 187 288 00039 - APE : 4631Z
N° TVA CEE : FR 52 388 187 288

LES JARDINS DE NEULES
LABRO DOMINIQUE
NEULES
46160 LARNAGOL

FACTURE N° 374697 DU 09/10/2024

Chez : JARDINS DE NEULES
46160 LARNAGOL

Règlement : CHQ DATE LIV.

Echéance : 09/10/2024

Client : JARNEU

N° identification intra-communautaire : FR46 838 399012

Produit	Marque	Calibre	Colis	Poids Brut	Tare	Poids Net Pièces	P.U.	U	H.T.
BL N° 587290 Livraison 09/10/24									
TRANSPORT DEPART									
CHOU BROCOLI 6KG			3	18.00	0.00	18.00	2.40	K	43.20
	CAT 1	FRANCE							
		L : 7547802							
CAROTTE SAC X 10 KG			5	50.00	0.00	50.00	0.90	K	45.00
	CAT 1	FRANCE							
		L : 7541801							
CAROTTE NL 14 KG SABLE		JORET	2	28.00	0.00	28.00	1.40	K	39.20
	CAT 1	FRANCE							
		L : 7475701							
TOMATE COEUR DE BOEUF 4.5KG		P.DAMOUR	5	22.50	0.00	22.50	2.00	K	45.00
	CAT 2	FRANCE							
		L : 7550001							
TOMATE ANANAS 4.5KG		P.DAMOUR	2	9.00	0.00	9.00	2.40	K	21.60
	CAT 2	FRANCE							
		L : 7533603							
TOMATE CRIMEE 4.5KG		P.DAMOUR	2	9.00	0.00	9.00	2.40	K	21.60
	CAT 2	FRANCE							
		L : 7533602							
TOMATE SAVEUR D ANTAN		SAVEOL	5	17.50	0.00	17.50	2.50	K	43.75
	CAT 2	FRANCE							
		L : 7534001							
HARICOT VERT MACHINE 5KG			4	20.00	0.00	20.00	1.80	K	36.00
	CAT 1	FRANCE							
		L : 7547101							
COCO DE PAIMPLO AOP 8 KG			2	16.00	0.00	16.00	2.60	K	41.60
	CAT 1	FRANCE							
		L : 7542804							
CONCOMBRE X12			1		12	12	0.85	P	10.20
	CAT 1	FRANCE							
		L : 7535001							
FENOUIL 4KG			3	12.00	0.00	12.00	2.60	K	31.20
	CAT 1	BELGIQUE							
		L : 7547301							
CELERI RAVE 10P		TVS	1		10	10	1.60	P	16.00
	CAT 1	FRANCE							
		L : 7547401							
POIREAU 20/30		JORET 20/30	4	40.00	0.00	40.00	1.90	K	76.00
	CAT 1	FRANCE							
		L : 7533501							
HT MARCHANDISE	CTIFL INTERFEL FRAIS SORTIE	BASE TAXABLE	TVA	MONTANT TVA	TOTAL HT				
					TOTAL TVA				
					NET A PAYER				

ANCIEN SOLDE : EUR

-872.00

ENCOURS TOTAL A CE JOUR : EUR

0.00

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Possibilité : 1 - Les présentes conditions générales de vente sont à la disposition de nos clients, pour leur permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à leurs dispositions. 2 - Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir sur les dispositions qui suivent. 3 - Toute condition contraire posée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, opposable à notre société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. 4 - Le fait que nous ne travaillions pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à nous en préavis ultérieurement.

Livraison : 1 - Nos livraisons sont faites au fur et à mesure de nos possibilités. Le délai de livraison est de 48 heures, sauf délai différent convenu lors de la prise de commande. 2 - Sont considérées comme cas de force majeure : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, blocus ou autres conflits sociaux, les accidents, l'impossibilité matérielle de faire fonctionner nos installations. 3 - Les commandes des marchandises, une fois celles-ci préparées, sont à la disposition de nos clients dans nos magasins ou entrepôts. En cas de manquant ou de retard, l'acheteur est tenu de faire toutes les réserves adéquates et d'en informer le vendeur dans les délais légaux. 4 - Lorsque nos marchandises sont confiées à un transporteur public, l'acheteur est pareillement tenu de faire toutes réserves adéquates sur la lettre de voiture, ou le récépissé d'expédition en mentionnant de manière explicite la quantité de manquant ou la nature de l'avarie de transport. Ces réserves doivent être confirmées au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans les 3 jours suivant la livraison des marchandises (conformément à l'article L133-3 du Code de Commerce). Réclamation : 1 - Toute réclamation, pour être valable, devra nous être adressée au maximum dans les 6 mois à compter de la réception de la marchandise. Le traitement, la transformation ou le changement de conditionnement des marchandises livrées, de quelque manière que ce soit, vaut renoncement à tout recours. 2 - Nous ne fournissons pas payables à 30 jours ce qui se doit. Prix - Facturation : De par la nature des marchandises que nous commercialisons (produits alimentaires frais périssables) nos prix sont susceptibles de varier sous l'influence de toute variation de cours. Nos fournisseurs sont payables à 30 jours. Déchéance mentionnée sur la facture, laquelle excède jamais 30 jours après la date de livraison pour les produits alimentaires frais périssables et 90 jours pour tous les autres produits. Nos factures sont établies à 30 jours. Elles comportent, en sus de la facture, une note de déchéance mentionnée sur la facture, laquelle excède jamais 30 jours après la date de livraison pour les produits alimentaires frais périssables et 90 jours pour tous les autres produits. Nos factures sont établies à 30 jours. Elles comportent, en sus de la facture, une note de déchéance mentionnée sur la facture, laquelle excède jamais 30 jours après la date de livraison pour les produits alimentaires frais périssables et 90 jours pour tous les autres produits. Nos factures sont établies à 30 jours. Elles comportent, en sus de la facture, une note de déchéance mentionnée sur la facture, laquelle excède jamais 30 jours après la date de livraison pour les produits alimentaires frais périssables et 90 jours pour tous les autres produits.

Créances, mêmes celles non encore échues. En outre, nous pouvons refuser de satisfaire aux commandes si elles sont effectuées à 30 jours. En conséquence, nous sommes tenus de payer le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. 4 - A aucun escompte pour paiement anticipé n'est appliqué. Compétence : En cas de litige, toutes contestations survenant à l'occasion du présent contrat seront soumises au Tribunal du Siège qui sera compétent même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs.

Liste des produits traités : 1- acide ascorbique 2- orthophosphoriphenol 3- chlorophorme 4- thiabendazole 5- benomyle 7- imazalil 8- ethoxyguanine 9- anhydride sulfureux A- orthophénylphénate de sodium B- hypochlorites D- bromure de méthyle E- auste

Page 1

M.I.N. - Halles du Sud-Ouest - MAGASINS 58/7/9 - 146 AVENUE DES ETATS-UNIS - 31200 TOULOUSE
Tél : 05 61 47 21 59 - Fax : 05 61 13 84 52 - Courriel : commercial.favarel@blampinfruits.com
SAS SOULAGE FAVAREL
Capital : 797.280 €
RCS : Toulouse B 388 187 288 - SIRET : 388 187 288 00039 - APE : 4631Z
N° TVA CEE : FR 52 388 187 288

LES JARDINS DE NEULES
LABRO DOMINIQUE
NEULES
46160 LARNAGOL

FACTURE N° 374697 DU 09/10/2024

Chez : JARDINS DE NEULES
46160 LARNAGOL

Règlement : CHQ DATE LIV.

Echéance : 09/10/2024

Client : JARNEU

N° identification intra-communautaire : FR46 838 399012

Produit	Marque	Calibre	Colis	Poids Brut	Tare	Poids Net Pièces	P.U.	U	H.T.
BL N° 587290 Livraison 09/10/24 TRANSPORT DEPART									
PATATE DOUCE	GARDENIA	L1	5	31.50	0.40	29.50	1.20	K	35.40
	CAT 1 EGYPT	L : 7553101							
CORIANDRE			20		1	20	0.95	P	19.00
	CAT 1 ESPAGNE	L : 7538804							
NOIX LARA FRAICHE 5 KG		34/36	4	20.00	0.00	20.00	3.60	K	72.00
	CAT 1 FRANCE	L : 7530601							
MITRAILLE PARIS 5KG			4	20.00	0.00	20.00	2.80	K	56.00
	CAT 1 FRANCE	L : 7520801							
CELTIANE X 12.5KG		38/55	2	25.00	0.00	25.00	1.60	K	40.00
	CAT 1 FRANCE	L : 7515701							
AGATA 10KG	BC PDT	50+	4	40.00	0.00	40.00	0.70	K	28.00
	CAT 1 FRANCE	L : 7535701							
PDT BINJTE 10KG	WECSTEEN	55+	6	60.00	0.00	60.00	0.55	K	33.00
	CAT 1 FRANCE	L : 7535501							
OIGNON JAUNE FILET 10KG	ALLIUM	60/80	2	20.00	0.00	20.00	0.55	K	11.00
	CAT 1 FRANCE	L : 7542001							
ECHALION FILET 5KG	ALLIUM	30/50	1	5.00	0.00	5.00	1.70	K	8.50
	CAT 1 FRANCE	L : 7542002							
AUBERGINE 5KG			1	5.00	0.00	5.00	1.80	K	9.00
	CAT 1 FRANCE	L : 7551401							
NAVET VIOLET FILET X 5 KG		6/8	2	10.00	0.00	10.00	1.50	K	15.00
	CAT 1 FRANCE	L : 7534101							
FENOUIL 6KG			2	12.00	0.00	12.00	2.30	K	27.60
	CAT 1 FRANCE	L : 7551901							
HT MARCHANDISE	CTIFL INTERFEL FRAIS SORTIE	BASE TAXABLE	TVA	MONTANT TVA	TOTAL HT		826.33		
824.85	1.48 0.00	824.85 1.48	5.50 20.00	45.37 0.30	TOTAL TVA		45.67		
					NET A PAYER		EUR	872.00	

ANCIEN SOLDE : EUR -872.00 ENCOURS TOTAL A CE JOUR : EUR 0.00

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Opposabilité : 1 - Les présentes conditions générales de vente sont à la disposition de nos clients, pour leur permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à leurs dispositions. 2 - Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir sur les dispositions qui suivent. 3 - Toute condition contraire posée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à notre société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. 4 - Le fait que nous ne nous prévalons pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à nous en prévaloir ultérieurement. Livraison : 1 - Nos livraisons sont faites au fur et à mesure de nos possibilités. Le délai de livraison est de 48 heures, sauf délai différent convenu lors de la prise de commande. 2 - Sont considérés comme cas de force majeure exonérant notre responsabilité en cas de retard ou de non-exécution de commandes : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, blocus ou autres conflits de travail, les accidents, l'impossibilité d'être approvisionné, le fait du prince. 3 - Les commandes des marchandises, une fois celles-ci préparées, sont à la disposition de nos clients dans nos magasins ou entrepôts. En cas de manquant ou d'avarie, l'acheteur est tenu de faire toutes les réserves adéquates et d'en informer le vendeur dans les délais légaux. 4 - Lorsque nos marchandises sont confiées à un transporteur public, l'acheteur est pareillement tenu de faire toutes réserves adéquates sur la lettre de voiture, ou le récépissé d'expédition en mentionnant de manière explicite la quantité de manquant ou la nature de l'avarie de transport. Ces réserves doivent être confirmées au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans les 3 jours suivant la livraison des marchandises (conformément à l'article L133-3 du Code du Commerce). Réclamation : 1 - Toute réclamation, pour être valable, devra nous être adressée au maximum dans les 6 heures à compter de la réception de la marchandise. Le traitement, la transformation ou le changement de conditionnement des marchandises livrées, de quelque manière que ce soit, vaut renonciation à tout recours à notre encontre pour quelque raison que ce soit. Prix - Facturation : De par la nature des marchandises que nous commercialisons (produits alimentaires frais périssables) nos prix sont susceptibles d'évoluer quotidiennement. Paiement : 1 - Nos fournitures sont payables à la date d'échéance mentionnée sur la facture, laquelle n'excède jamais 30 jours après la date de livraison pour les produits alimentaires périssables. 2 - Le défaut de paiement d'une seule facture à l'échéance rend immédiatement exigible toutes nos créances, même celles non encore échues. En outre, nous pouvons refuser de satisfaire toute nouvelle commande ou commande en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. 3 - Conformément aux articles 441-5 c. com et D. 441-5 c. com, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal par mois sans mise en demeure préalable, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs. Compétence : En cas de litige, toutes contestations survenant à l'occasion du présent contrat seront soumises au Tribunal du Siège qui sera compétent même en cas de liste des produits de traitements : 1 - a) 1 - diphénol 2 - orthophénylphénol 3 - chlorophosphate 4 - triazéol 5 - benomyl 6 - imazalil 7 - éthoxyquin 8 - anhydride sulfureux 9 - orthophénylphénate de sodium 10 - hypochlorite D - bromure de méthyle E - autre